

Monsieur le commissaire,

Comme complément à ma présentation j'aimerais répondre aux deux questions que vous avez posées à la dernière séance du 16 juillet à deux des participants.

Q1. Comment en somme nous venons à avoir une école de mille élèves et pas de terrain prévue pour une deuxième et donc encore moins une troisième ?

Pour ce qui est des nombreux agrandissements successifs les parents moi inclus ont toujours préféré des solutions moins qu'idéales mais rapides plutôt que de bonnes solutions telles que la construction de nouvelles écoles de tailles raisonnables. La raison en est bien simple les parents se soucient d'abord du bien-être de leurs enfants bien avant le bien-être des enfants en général. Il est beaucoup moins coûteux d'agrandir et d'opérer une école que d'en construire une autre. En présentant le projet comme une urgence les parents ont toujours préféré l'agrandissement au lieu d'une autre école aussi fantastique puisse-t-elle être si on pouvait éviter un transport scolaire vers Verdun ne fût-ce qu'une année à leurs enfants.

Pour ce qui est de l'absence de planification pour des emplacements pour les autres écoles voici quelques faits. À l'époque le maire Trudel et tous les conseillers de Verdun étaient du même parti politique soit l'Union Montréal le même que celui de Gérald Tremblay au pouvoir à l'hôtel de ville. Une décision fut prise derrière des portes closes que désormais la ville de Montréal ne dépenserait pas un sous pour fournir un terrain puisque légalement elle n'y est pas obligée.

Pour un politicien une chose est très claire il faut toujours paraître comme pro famille. Même les électeurs qui n'ont pas d'enfants connaissent en majorité d'autres parents et sont sensibles à leurs besoins.

Alors comment faire pour annoncer à la communauté sans nuire à son avenir politique, qu'une décision fut prise et que la solidarité pour cette prise de position est plus importante que les besoins de ses électeurs et ce malgré le fait que des terrains existent et que l'arrondissement dans ce cas a amplement les moyens financiers d'acheter un terrain ?

D'abord ce positionner non pas comme ceux qui empêchent l'école mais bien comme défenseur des familles. En annonçant l'école dans le parc, le tour était joué. Le maire devenait de facto le défenseur des parents contre ceux qui menaçaient le projet de l'école. Le maire comptait surtout sur l'apathie des gens mais pour ne pas paraître comme ayant imposé cette odieuse solution il a proposé comme alternative que si les citoyens se prononçaient massivement pour l'achat d'un terrain, en grand démocrate il achèterait un terrain. On connaît la suite.

Le moment le plus désolant fut celui où les parents présents dans le groupe de travail ont laissé la ville ne pas acheter le terrain des maisons du lac. Ils ont sacrifié l'avenir de bien des enfants pour satisfaire les besoins immédiats de leurs enfants. Pour ne pas retarder le projet de la deuxième école ils ont sacrifié la troisième.

L'arrondissement a d'ailleurs encore sur son site web la raison du refus de ce site puisque contaminé pourtant 20 maisons y ont été construites depuis, soit deux ans plus tard.

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8637,96339635&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=16983&ret=/pls/portal/url/page/arrond_ver_fr/rep_annonces/rep_communiqués/coll_communiqes

« leur sol est trop contaminé (parc Adrien-D.-Archambault, Le Club Marin-phases IV et V, et Les Maisons du Lac) »

Les politiciens ont compris que les parents voteront pour eux si ils réussissent à se positionner comme ceux qui ont avancé le projet même si en réalité il font tout le contraire.

Pour ce qui en est de la deuxième question.

Qu'advierait-il des enfants si il y avait un délai en attendant une solution plus acceptable pour l'ensemble de la population ?

Je peux simplement vous dire que l'arrondissement et la commission scolaire ont des intérêts économiques à ce que l'école soit dans le parc c'est pourquoi ils ne dévoileront sûrement pas à ce moment-ci les solutions de rechange tel louer une partie du collège de Montréal ou des classes préfabriquées sur un terrain de l'île.